

Région autonome Vallée d'Aoste
Assessorat de l'Éducation et de la Culture

Vade-mecum sur la Troisième épreuve écrite de français à l'examen d'État

Réf : loi régionale n° 52 du 3 novembre 1998

1. Les épreuves

La Région Vallée d'Aoste établit la typologie, la modalité de déroulement et de certification d'une quatrième épreuve écrite de français, s'ajoutant aux autres épreuves écrites prévues pour l'Examen d'Etat à l'échelon national.

Les modalités et les critères d'évaluation des épreuves d'examen sont définis par un règlement d'exécution établi par la loi régionale n° 52 du 3 novembre 1998.

L'épreuve écrite de français a pour but de tester la maîtrise de la langue et les capacités expressives, logiques, linguistiques et critiques des candidats, en leur permettant d'exprimer librement leur créativité (art. 2, alinéa 1, loi régionale n° 52 du 3 novembre 1998) et propose aux candidats trois options : la rédaction – dissertation, l'analyse - production et l'analyse littéraire.

Rappel du cadre des épreuves : la durée totale de l'épreuve est de six heures. L'usage d'un dictionnaire de langue française est autorisé.

Typologie A – rédaction / dissertation

La rédaction / dissertation consiste à composer une réflexion personnelle et argumentée à partir d'une problématique. Le candidat appuie son développement sur les éléments du programme, sur ses lectures et sa culture personnelle. Les candidats ont le choix entre deux sujets différents : sujet d'actualité et problèmes culturels ; sujet historique.

Capacités évaluées :

- dégager une problématique, c'est-à-dire faire ressortir les enjeux du sujet ;
- utiliser des connaissances personnelles et mobiliser des informations pertinentes ;
- construire une argumentation logique ;
- construire un plan cohérent.

Typologie B – analyse / production

L'analyse / production consiste en une lecture et une analyse attentive et approfondie d'un corpus de trois documents, composé, en général, d'un texte littéraire, un texte d'actualité et un document iconographique (image, photo, tableau, ...). Les candidats doivent par la suite dégager la problématique générale et les idées essentielles des documents proposés, qu'ils présentent en un nouveau texte, suivi, cohérent, bien argumenté, intégrant de façon équilibrée des éléments significatifs des documents supports par leurs propres connaissances, enrichies d'exemples et de détails pertinents. Le nouveau texte sera d'au moins 400 mots,

Capacités évaluées :

- dégager une problématique, c'est-à-dire faire ressortir les enjeux du sujet ;
- utiliser les idées essentielles des documents proposés et les intégrer, éventuellement, par des connaissances personnelles pertinentes ;
- construire une argumentation logique ;
- construire un plan cohérent.

Remarques

Pour réussir ce type d'épreuve, il faudra veiller à :

- éviter le collage à partir des textes supports et la paraphrase
- utiliser tous les documents
- établir une confrontation entre les documents proposés
- appuyer les remarques sur des exemples tirés des documents et, éventuellement, les intégrer par des approfondissements
- choisir des citations appropriées qui s'accompagnent de la référence précise au texte (œuvre, auteur, vers, ...) ; la référence au simple document (ex. *le document n. 1 précise que...*) est à proscrire.

Typologie C – analyse littéraire

Les candidats qui optent pour cette option doivent examiner un texte littéraire en suivant trois étapes successives :

1. compréhension du texte : rédaction d'un résumé synthétique du texte ;
2. analyse du texte : réponse à des questions sur le sens et le style de certains passages du texte ;
3. interprétation globale et approfondissements : interprétation personnelle du texte et approfondissements suivant les indications proposées.

REMARQUE : Pour l'évaluation de cette épreuve, le correcteur prend en considération non seulement les compétences linguistiques, mais également les connaissances littéraires des candidats. Pour répondre aux questions d'analyse et d'interprétation le candidat doit connaître les procédés stylistiques qui caractérisent un texte littéraire.

2. Critères d'évaluation et niveaux du Cadre européen de référence pour les langues du Conseil de l'Europe

Le projet *Validation des compétences linguistiques sur la base du CECR - Quatrième épreuve écrite de français à l'examen d'État*¹, basé sur le *Manuel pour relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe a permis de mettre en relation les épreuves écrites de l'examen d'État en Vallée d'Aoste avec les niveaux du CECR. Les grilles suivantes ont été utilisées dans le cadre de ce projet expérimental et constituent un point de repère pour l'élaboration de barèmes d'évaluation.

Une grille de correspondance entre les notes attribuées à l'examen d'État pour la quatrième épreuve écrite et les niveaux du CECR a été expérimentée au cours des années 2012-2014 :

Note attribuée à l'examen d'État	Niveau du CECR
9 - 10	C1
7 - 8	B2
6	B1

Critères d'évaluation des productions écrites : vue d'ensemble générale

C2	Le candidat est capable d'écrire des textes élaborés, limpides, fluides et parfaitement corrects dans un style personnel approprié et efficace et qui transmette des nuances fines de sens. Il peut utiliser une structure logique qui aide le destinataire à remarquer les points importants.
C1	Le candidat est capable de rédiger des textes bien structurés et corrects dans l'ensemble sur des sujets complexes. Il peut souligner les points pertinents les plus saillants, étendre et confirmer des points de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée.
B2	Le candidat est capable de rédiger des textes détaillés en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses. Il peut faire la différence entre un discours formel ou pas avec de temps à autre des expressions moins appropriées.
B1	Le candidat est capable de rédiger des textes articulés simplement en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire. Les textes sont compréhensibles bien que quelques expressions obscures et/ou des incohérences puissent provoquer une rupture de la lecture.
A2	Le candidat est capable de rédiger une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ». Des textes plus longs peuvent contenir des expressions ainsi que des problèmes de cohérence qui rendent le texte difficile à comprendre.
A1	Le candidat est capable d'écrire des expressions et phrases simples isolées. Des textes plus longs peuvent contenir des expressions ainsi que des problèmes de cohérence qui rendent le texte difficile, voire impossible à comprendre.

(Manuel pour *Relier les examens de langues au CECR*, Grille des critères d'évaluation des productions écrites, p. 85).

¹ <http://www.scuole.vda.it/mpf/index.php/didactique>

Critères d'évaluation des productions écrites

	Etendue	Cohérence	Correction	Argumentation
C2	Manifeste une grande souplesse pour formuler des idées sous des formes linguistiques différentes afin de transmettre avec précision des nuances fines de sens, pour insister et pour lever l'ambiguïté. Possède aussi une bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières.	Est capable de créer des textes cohérents et articulés en faisant un usage complet et adéquat d'une variété de modèles d'organisation et un choix étendu de connecteurs et autres articulateurs.	Garde une maîtrise cohérente et extrêmement juste des formes de la langue même les plus complexes. Les fautes sont rares et portent sur des formes rarement utilisées.	Est capable de produire des essais élaborés, clairs et fluides pour présenter un cas ou donner une appréciation critique de propositions ou d'œuvres littéraires. Peut fournir une structure logique efficace et appropriée qui aide le lecteur à trouver les points importants.
C1	A une bonne maîtrise d'une gamme étendue de langue qui lui permet de s'exprimer clairement dans un style approprié sur une vaste étendue de sujets généraux, académiques, professionnels ou de loisirs sans devoir limiter ce qu'il/elle veut dire. La souplesse de style et de ton est un peu limitée.	Est capable de produire des textes clairs et fluides, bien structurés, montrant un usage maîtrisé de modèles d'organisation, de connecteurs et autres articulateurs.	Garde constamment un niveau élevé de correction grammaticale; fautes occasionnelles en grammaire, formes familières et idiomatiques.	Est capable d'exposer clairement par écrit, de façon bien structurée, des sujets complexes en relevant les points saillants importants. Peut étendre et confirmer des points de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents.
B2	Possède une étendue de langues suffisante pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer des opinions sur les sujets les plus généraux en utilisant des formes grammaticales complexes pour le faire. Néanmoins, le discours manque d'expressivité et l'utilisation de formes plus élaborées reste stéréotypée.	Est capable d'utiliser un nombre limité d'articulateurs pour relier ses phrases en un texte clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans un texte un peu long.	Manifeste un degré relativement élevé de maîtrise de la grammaire. Ne commet pas des fautes qui causent des malentendus.	Est capable de rédiger un essai ou un rapport qui développe systématiquement une argumentation avec un éclairage approprié des points importants ainsi que des détails secondaires pertinents. Peut évaluer des idées ou des solutions différentes à un problème. Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation, justifier ou rejeter une opinion particulière et expliquer les avantages et les inconvénients de choix variés. Peut faire la synthèse d'arguments et d'informations empruntés à des sources diverses.
B1	Possède une langue suffisante pour se débrouiller avec un vocabulaire suffisant pour s'exprimer avec quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Est capable de lier une série d'éléments discrets courts en un texte linéaire articulé.	Utilise de façon raisonnablement correcte un répertoire de clichés et d'expressions associés aux situations les plus courantes. Commet occasionnellement des erreurs que le lecteur peut habituellement interpréter correctement en s'appuyant sur le contexte.	Est capable d'écrire de courts essais simples sur des sujets d'intérêt général. Peut résumer avec quelque assurance des informations factuelles nombreuses, en rendre compte et donner son opinion sur des sujets courants ou pas, dans son domaine. Peut écrire sous une forme classique des comptes rendus très courts pour transmettre des informations factuelles courantes et justifier des actions.
A2	Utilise des formules de base d'expressions toutes faites mémorisées, des groupes de quelques mots et expressions afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne.	Est capable de lier des mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».	Utilise correctement des structures simples mais commet encore systématiquement des fautes élémentaires. Les erreurs peuvent quelquefois provoquer des malentendus.	<i>Pas de descripteur disponible</i>
A1	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatives à des questions personnelles et à des situations concrètes particulières.	Est capable de lier des mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et » et « alors ».	Ne montre qu'une maîtrise limitée de quelques structures grammaticales simples et de clichés mémorisés. Les erreurs peuvent provoquer des malentendus.	<i>Pas de descripteur disponible</i>

D'après Conseil de l'Europe, Manuel pour *Relier les examens de langues au CECR*, Grille des critères d'évaluation des productions écrites, p.85

Descripteurs pour l'exploitation des documents sources (typologie B et C)

C2	Peut comprendre et interpréter de façon critique presque toute forme d'écrit, y compris des textes (littéraires ou non) abstraits et structurellement complexes et peut recomposer les idées essentielles tirées des documents et de ses propres connaissances dans un texte unique qui pose une problématique et la développe de manière claire et fluide.
C1	Peut comprendre une gamme étendue de textes longs et complexes et identifier des points de détail fins et peut intégrer dans un texte unique les idées essentielles tirées des documents et de ses propres connaissances, de manière structurée et à l'aide d'arguments secondaire, de justifications et d'exemples pertinents
B2+	Peut obtenir renseignements, idées et opinions de sources différentes et peut intégrer les idées essentielles tirées des documents et de ses propres connaissances dans un texte unique qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer.
B2	Peut comprendre des documents sur des problèmes contemporains et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particulier et peut résumer les idées essentielles tirées des documents et de ses propres connaissances dans un texte unique qui développe une argumentation, en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages et les inconvénients de différentes options.
B1+	Peut réunir des informations provenant de différentes parties d'un texte ou de textes différents et identifier les principales conclusions d'un texte argumentatif clairement articulé et peut collationner les idées essentielles tirées des documents et de ses propres connaissances dans un texte unique de manière linéaire et en donnant son opinion.
B1	Peut reconnaître les points significatifs d'un document sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts et peut paraphraser simplement de courts passages écrits en utilisant les mots des textes, sans élaboration personnelle des sources.
A2	<i>Pas de descripteur disponible</i>
A1	<i>Pas de descripteur disponible</i>

Descripteurs élaborés à partir des sous-échelles « Compréhension générale de l'écrit », « Lire pour s'informer et discuter », « Lire pour s'orienter », « Essais et rapports », « Traiter un texte »

Aoste, le 16 juin 2016

Dirigeant technique
Gabriella Vernetto

ANNEXE 1

TYPOLOGIE A - REDACTION – DISSERTATION - SUJET N° 2 – Histoire

Examen d'Etat 2015

Session ordinaire

L'Union européenne compte 28 États membres, depuis l'entrée de la Croatie le 1er juillet 2013, et dans les prochaines années d'autres États espèrent la rejoindre. Quels défis pose ce processus d'élargissement ?

Session supplémentaire

La Méditerranée est étymologiquement la « mer au milieu des terres » et par sa position géographique elle met en contact l'Eurasie et l'Afrique. Cet espace complexe, caractérisé par toutes sortes de différences religieuses culturelles, idéologiques, matérielles, économiques, peut-il devenir un lieu de contact et un point de rencontre entre l'Europe et l'Afrique ?

Session spéciale

Dans son article Les jeunes et la politique : l'héritage de 68, le chercheur Denis Pelletier écrit : « Qu'il s'agisse des manières de naître et de mourir, de la lutte contre les violences conjugales et familiales ou des débats autour de l'homoparentalité, toute une série d'enjeux actuels s'inscrivent dans le sillage de revendications qui ont été portées par la génération 68 et qui concernent le croisement entre sphère intime et sphère politique. D'autre part, les jeunes des années 68 ont été les premiers acteurs d'une transformation considérable des manières de vivre ensemble. » (<http://www.revue-projet.com/>)

Si dans les années 60, les jeunes faisaient irruption dans l'espace public, quelle est leur place aujourd'hui ? Comment peut-on encourager un engagement politique et social plus soutenu de la part des jeunes ?

Session ordinaire – Exemple de production²

L'Europe a connu un mécanisme presque constant d'élargissement de ses marges, déjà à partir de sa formation après la deuxième guerre mondiale. Le phénomène poursuit même aujourd'hui : tel est le cas de la Turquie, qui est en train de chercher à faire partie de l'Union. Mais, il y a plusieurs questions à surmonter pour soutenir ce processus et on va voir quels sont ces complications.

D'abord, un point très difficile est résumable dans un mot : la différence. En effet, au fur et à mesure que les limites de l'Europe se déplacent vers l'orient, ils rencontrent des peuples toujours plus différents, aussi bien pour ce qui concerne la religion que par rapport aux usages et traditions.

Encore une fois on peut présenter l'exemple de la Turquie; elle a une histoire profondément marquée par l'Islam et cet élément, dans un monde où les médias nous offrent les terribles spectacles de l'ISIS, ne peut que provoquer quelque tension. La peur des culture différentes est utilisé par certains groupes politiques italiens, comme par exemple la « Lega Nord » de Matteo Salvini et le mouvement d'extrême droite de Casa Pound.

Un autre élément critique pour (pouvoir) accéder à l'Union c'est de avoir conscience de ses propres erreurs, qui peut bien montrer la civilisation d'un certain pays ou gouvernement. Par exemple la Turquie, après plus de un centenaire, n'a pas encore reconnu le génocide des Arméniens, en montrant une très grave manque de respect pour les victimes. Au contraire, un pays européenne «responsable» comme l'Allemagne reconnaît très souvent ses responsabilités pour la stérmination de 10 million de juifs.

En troisième lieu, un autre obstacle regarde le domaine économique. En effet, dans ces années de crise, la question est très délicate. L'Europe garde des critères très rigides afin d'évaluer le système

² Il s'agit du texte original, aucune correction n'a été apportée.

économique d'un pays. Sur l'argument, les économistes de la Banque Centrale Européenne sont très prudentes puisque les économies de l'Union créent des liens très étroits. Par conséquence, la chute d'un seul pays peut amener à la défaite de l'Europe entière.

Cependant, dans le monde d'aujourd'hui, il est nécessaire de soutenir une organisation internationale comme l'Europe. De jour en jour, on assiste à l'incroyable développement de pays comme la Chine et l'Inde. Ils s'agit de vrais géants, par rapport aux pays de l'Europe, distinct aussi bien d'un point de vue géographique que économique. Il est peu probable de soutenir une concurrence si puissante de façon individuelle ; dans cette perspective, il n'y a plus d'espace pour les petits dans le marché global.

En plus la nécessité de l'Europe émerge aussi pour assurer une majeure stabilité politique aux pays qui en font partie à travers une médiation diplomatique et pour éviter des conflits d'intérêts.

Or, on peut affirmer que le panorama qui s'offre à nos yeux est fort complexe. Les obscurités qui minent l'élargissement européen sont nombreuses. En effet, les criticités qui en général menacent notre vie sur la terre sont différents. Cependant, il faut rappeler que pour surmonter les difficultés le fait de penser de façon coopérative peut être un aide et organisations comme l'ONU, et la Société des Nations (après la première guerre mondiale) sont des exemples de cette façon d'agir.

Pour conclure, dans l'étude de l'histoire on a pu voir que les plus grandes catastrophes humaines ont été provoquées par la diffusion d'une mentalité nationaliste et donc liée aux intérêts individuels d'un seul État. Dans le but de surmonter les tensions, il faut comprendre qu'il est nécessaire de surmonter les défis d'un élargissement de l'Europe. Ce principe de collaboration comme résolution des complications du monde est aussi soutenu par le pédagogue Jérôme P. Bruner et le philosophe Edgar Morin : ils affirment qu'il faut créer une culture globale afin d'unir les peuples puisque nous vivons sur la même planète et donc on doit habiliter l'aide réciproque. Il est clair que les deux intellectuels ont une vision globale, mais on peut voir l'élargissement de l'Europe comme un échelon vers un monde plus uni et pacifique.